



La SREPEN, une association de protection de l'environnement

Martine Peters

► To cite this version:

Martine Peters. La SREPEN, une association de protection de l'environnement. *Revue historique de l'océan Indien*, 2014, Histoire et environnement en indianocéanie depuis le XVIIe siècle (La Réunion, Maurice, Rodrigue, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte, les Comores), 11, pp.401-414. hal-03249202

HAL Id: hal-03249202

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249202>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La SREPEN, une association de protection de l'environnement

Martine Peters
Docteure en Histoire
Chercheuse associée
CRESOI – OIES

Le début de la décennie 70 est, à La Réunion, une période de « foisonnement et de bouillonnement associatif »⁸³¹, car on passe d'une trentaine d'associations déclarées annuellement à près d'une centaine⁸³². La Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de la Nature, S.R.E.P.N., est enregistrée le 16 décembre 1970⁸³³, c'est la première association loi de 1901 à se préoccuper de la nature.

Au tournant des années 70, les Réunionnais se regroupent également pour défendre les consommateurs, améliorer la défense judiciaire des plus démunis, renforcer la démocratie, promouvoir la culture et l'identité réunionnaise⁸³⁴. Ces créations multiples sont généralement le fait des mêmes militants.

La S.R.E.P.N. fait figure d'exception : se retrouvent dans cette association des spécialistes de la faune et de la flore peu engagés dans la vie sociale. Notre objet ici est de montrer comment, sur un temps très court, une dizaine d'années après la déclaration au J.O. datée de janvier 71, la S.R.E.P.N. évolue considérablement pour devenir, sous l'acronyme SREPEN, la Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de l'Environnement. La transformation se lit notamment au travers des articles parus dans la revue de la S.R.E.P.N., *Info-Nature*, ainsi que dans les actions mentionnées dans la presse régionale. Devenue SREPEN, l'association s'impose assez rapidement comme un partenaire privilégié dans la définition et la mise en œuvre des politiques environnementales.

L'étude de la nature est l'objectif premier des fondateurs qui sont agrégés de sciences naturelles, ingénieurs agronomes, entomologistes, ornithologues⁸³⁵. L'orientation presque exclusivement scientifique de la

⁸³¹ Expression reprise d'un titre dans *Le mémorial de La Réunion*, volume 6. Saint-Denis (La Réunion) : Australe éditions, 1985, p. 461-462.

⁸³² Registre des déclarations d'associations enregistrées à la préfecture, Bureau des Associations. Elle est publiée au J.O. du 11-12 janvier 1971, n° 9, p. 457.

⁸³³ Dossier 720, Registre des déclarations d'associations enregistrées à la préfecture, Bureau des Associations.

⁸³⁴ Concernant l'ensemble des associations créées à cette époque et leur action, on peut se reporter à Martine Peters, *Le mouvement associatif dans la vie politique à la Réunion du début de la V^e république à l'installation du C.C.E.*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Yvan Combeau, Saint-Denis de La Réunion, 2012.

⁸³⁵ « En font partie des universitaires et des enseignants concernés par les sciences dites naturelles, mais aussi des particuliers qui n'ont d'autre but que de conserver la nature de l'île, et de tenter d'en empêcher les déprédations diverses. Membres fondateurs : Thérésien Cadet, Auguste de Villèle, Christian de Villèle, Yves Gomy, Harry Gruchet, Paul Nougier », *Le Mémorial de La Réunion*, volume 7, *op. cit.*, p. 313 : deux agrégés, un agronome, un ingénieur

S.R.E.P.N. incite d'ailleurs S. de Rauville, le premier responsable, depuis le 3 mai 1971, du bulletin de liaison de la Société⁸³⁶, *Info-Nature*, à démissionner le 1^{er} août 1971, après la parution de deux numéros semestriels. S. de Rauville s'interroge sur l'accueil par les adhérents de six pages traitant de l'élevage de la mouche des fruits dans le n° 4 d'*Info-Nature* de décembre 1971⁸³⁷. L'article de Paul Nougier⁸³⁸, Professeur agrégé au Lycée Leconte de Lisle, y proposait une étude de thème en classe de première D. L'article s'ouvrait sur le schéma d'une caisse d'élevage des mouches, alors qu'au même moment l'IRFA et les agriculteurs entreprenaient à grands frais de lutter contre cet insecte nuisible.

Pour S. de Rauville, « cette publication veut faire état de son savoir dans un imbroglio technique qui va à l'encontre du but recherché »⁸³⁹. Au-delà du conflit de personnes, cette démission met en lumière une première divergence entre des adhérents qui hésitent alors entre étude de la nature et participation aux décisions concernant les pratiques environnementales.

Pendant les premières années, le fonctionnement de cette Société n'est pas aussi consensuel qu'il peut le paraître ; cependant, entre spécialistes, les affrontements ne s'étalent pas sur la place publique et les allusions aux polémiques sont assez rares. Nous en trouvons trace dans *Le Combat National*⁸⁴⁰ qui indique en 1975 que les militants de la S.R.E.P.N. « ne semblent pas capables de s'entendre entre eux ». Joël Dupont pour sa part, dans un ouvrage de 2007 sur Thérésien Cadet, *Le scientifique aux pieds nus*⁸⁴¹, évoque le différend opposant ce dernier aux défenseurs de la faune et de la flore.

En retraçant l'évolution de la SREPEN, nous montrerons que cette association, née de préoccupations scientifiques, devient en quelques décennies un acteur prépondérant de la défense de l'environnement. Trois périodes se dessinent dans la vie de l'association : la première est le temps de la réflexion et de l'action aux côtés des autorités, la deuxième voit une première prise en considération des problèmes d'environnement. La troisième enfin est marquée par la protection de l'environnement.

de l'ORSTOM, un entomologiste. D'autres éléments utiles pour la compréhension de l'action de la SREPEN figurent dans Serge Chesne et Claire Micheneau, *Thérésien Cadet, botaniste et écologiste, le scientifique aux pieds nus*, Saint-Denis (Réunion), Éditions Orphie, juin 2007.

⁸³⁶ Nous reprenons ce terme en conformité avec les textes d'*Info-Nature*. Le mot association ne figure jamais dans les premiers numéros.

⁸³⁷ S. de Rauville, s'indigne dans le même courrier d'un autre article sur la protection des caméléons, « Quand au Caméléon (sic), il y en a trop : n'en jetez plus ! ».

⁸³⁸ Responsable de la publication des numéros 3 et 4 d'*Info-Nature*.

⁸³⁹ Lettre de démission de S. de Rauville *Info-Nature* n° 5 d'avril 1971, p 18.

⁸⁴⁰ En avril 1974 paraît un nouveau périodique destiné à soutenir l'action de Michel Debré, *Le Combat National*.

⁸⁴¹ Serge Chesne et Claire Micheneau, *Thérésien Cadet, botaniste et écologiste, le scientifique aux pieds nus*, op. cit.

Première période : Etude de la nature et engagement aux côtés des instances officielles

La première phase, sous la présidence de Catherine Lavaux⁸⁴², dure jusqu'en 1974. Au cours de ces années, la S.R.E.P.N. s'implique davantage dans l'étude de la nature que dans un combat pour la défense de cette dernière. Cette période est caractérisée par l'influence de Thérésien Cadet et par une collaboration étroite avec l'O.N.F.⁸⁴³ et les Sucreries de Bourbon ; elle se termine par la démission de Thérésien Cadet et un changement de présidence. L'association réunit alors environ 600 adhérents⁸⁴⁴.

L'article *Sauvons nos Endormis* paru dans le Progrès en 1969 montre combien la prise en compte du nécessaire respect de la nature est balbutiante quelques mois avant la création de la S.R.E.P.N.



Fig. 1 : *Le Progrès*, 2 février 1969, ADR

Cet article révèle un premier souci de protéger les espèces, et en appelle aux pouvoirs publics, mais l'insertion dans une rubrique « tourisme » signale l'ambiguïté de l'approche : la volonté de préservation de l'environnement n'est pas encore revendiquée.

Cela permet de comprendre pourquoi les articles publiés à partir de 1971 dans la revue de l'association, *Info-Nature*, font essentiellement le point des connaissances.

⁸⁴² Née Catherine Trousselle, elle est connue à cette époque sous le patronyme de son premier époux Jacques Lavaux décédé en 1977. Animatrice de RFO, elle est proche de Michel Debré dont elle a épousé un collaborateur Jean-Michel Bloch Lainé (Michel Debré y fait allusion dans le tome 4 de ses mémoires).

⁸⁴³ Le directeur Jean-Marc Miguet fait d'ailleurs partie de la société.

⁸⁴⁴ *Info-Nature*, n° 5, avril 1971, p. 18.

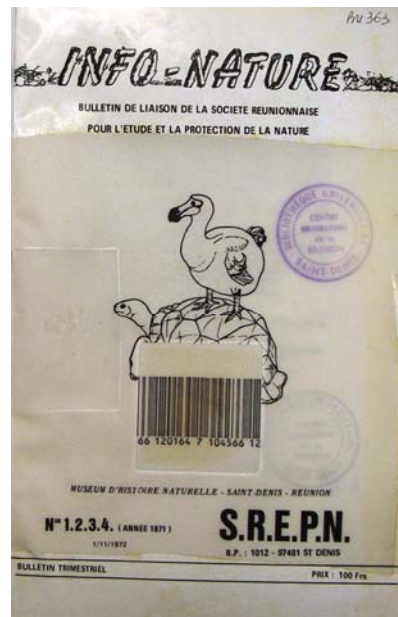


Fig. 2 : *Info-Nature*, Revue de la S.R.E.P.N., 1979, Bibliothèque Universitaire de l'Océan Indien, Université de La Réunion

La Société indique d'ailleurs : « Le format de notre bulletin est celui des revues scientifiques qui font autorité dans toutes les nations »⁸⁴⁵.

Les thèmes abordés dans *Info-Nature* éclairent sur les préoccupations de l'association :

Paysages et nature à la Réunion, par Paul Nougier

Le cycle de la mouche des fruits, par Paul Nougier

Nos derniers caméléons sont-ils sauvés ?, par Paul Nougier

Flore et végétation, par Thérésien Cadet

A la recherche du pétrel noir, par Armand Barau ;

Où en est l'entomologie à la Réunion par Yves Gomy

Les oiseaux de la Réunion, par Harry Gruchet.

Les origines du peuplement végétal de la Réunion, Les insectes ou La forêt

Dans ces premières années d'existence de la S.R.E.P.N., les relations avec l'AREP⁸⁴⁶ sont constantes, pour des communiqués à la radio, une participation à l'émission *Entre nous Mesdames*, des nettoyages de la rivière Langevin et des plantations d'arbres ou des conférences dans la nouvelle cité Debré au Chaudron. L'association n'a aucun problème financier, car en 1973 elle bénéficie d'une subvention annuelle de 2 500 000 F. C.F.A. attribuée par

⁸⁴⁵ « Nous avons souhaité dès les débuts de notre société une revue imprimée où les chercheurs locaux puissent s'exprimer sans craindre que leurs écrits restent sur place... », *Info-Nature* n° 5, p. 3.

⁸⁴⁶ Association Réunionnaise d'Education Populaire, fondée en 1962.

le Conseil général. Sur les 2 millions dépensés pendant cette année, la quasi-totalité est utilisée à des frais de fonctionnement : fournitures de bureau, frais pour les manifestations et sorties de la S.R.E.P.N., publicité et publication d'*Info-Nature*.

La démission de Thérésien Cadet en 1973 témoigne en fait d'une transformation de fond de l'association. Le compte rendu de l'assemblée générale du 25 juin 1973 indique sobrement que « le différend qui a opposé la S.R.E.P.N. à l'O.N.F. a provoqué la démission de sept membres du conseil d'administration » : Mme Lavaux, Mlle Carrère, MM. Barau, Cadet, Hoarau, de Villèle Christian et le Dr Jay »⁸⁴⁷. Il est à noter que tous étaient entrés au conseil d'administration dès la fondation de la S.R.E.P.N. En plus de la démission de la moitié des représentants du bureau dont la présidente et un vice-président⁸⁴⁸, cette année voit le départ de 400 adhérents sur près de 800⁸⁴⁹. Ainsi cette crise fut-elle plus forte que ne le laisse entendre la simple phrase mentionnant ces démissions dans le compte rendu de l'A.G.

Les premiers adhérents, nous l'avons dit, se sont attachés à l'étude de la nature, peu développée en 1970 à l'exception des travaux menés par l'O.N.F. pour la gestion des forêts et par le CERF, l'IRFA et le CIRAD⁸⁵⁰ pour l'agriculture.

Cette première phase peut se comprendre à la lumière du parcours de Thérésien Cadet⁸⁵¹. Né en 1937 au Tévelave, il est agrégé de sciences naturelles en 1961, professeur à l'École Normale puis assistant au Centre d'études supérieures où il fonde le Laboratoire de biologie végétale. Il obtient en 1977 un doctorat pour une étude de la forêt réunionnaise⁸⁵². Il est l'auteur d'un inventaire étendu des formations végétales des îles Mascareignes, réunissant plus de 9000 échantillons dans un herbier, effectuant plus de 800 relevés sur le terrain et commençant la rédaction d'une Flore des Mascareignes publiée par la suite en 21 volumes, avec la collaboration de grands organismes de recherches mondiaux à Paris, Londres, Osaka, Pretoria, Sydney. Nommé professeur de biologie végétale en 1981, il décède le 2 février 1987.

Fondateur de la S.R.E.P.N. Thérésien Cadet s'en éloigne brusquement en 1973, car il désapprouve des articles défavorables à l'O.N.F.

⁸⁴⁷ Assemblée générale du 25 juin 1973, salle des Sucreries de Bourbon, rue de Paris. *Info-Nature* n° 10, p. 6.

⁸⁴⁸ Sont restés MM. Augeard, Benetau, Etienne, Fontaine, Sauger, Vauthier, A. de Villèle, Vignot.

⁸⁴⁹ Environ 400 adhésions n'ont pas été renouvelées cette année-là.

⁸⁵⁰ Le Centre d'Essai de Recherche et de Formation a été créé à La Réunion en 1929, il est devenu eRcane en 2009, il ne s'occupe que de canne à sucre ; le CIRAD existe depuis 1962 et l'IRFA depuis 1967. Il n'y a pas de recherche au Centre universitaire qui est pauvrement doté.

⁸⁵¹ D'après Prosper Eve, *Les hommes célèbres de La Réunion*. Saint-Denis (Réunion) : Éd. Delphine, 2010, p. 144.

⁸⁵² Thérésien Cadet, *La végétation de l'île de La Réunion : étude phytoécologique et phytosociologique*. Saint-Denis (Réunion) : Imprimerie Cazal, 1980.

parus dans *Info-Nature*⁸⁵³. « Le scientifique aux pieds nus », jugeait plus utile de négocier des améliorations avec l'O.N.F qui lui avait été indispensable dans ses recherches sur la flore, que de contester les excès de la politique forestière de l'Office. Les adhérents de la société pouvaient toutefois, à cette époque, douter de la bonne volonté de l'O.N.F. qui, depuis 1950, avait défriché à grande échelle pour planter du *cryptomeria* afin d'introduire, avec cette nouvelle essence, une ressource économique durable. Joël Dupont résume ainsi la position du botaniste : « Thérésien Cadet cautionnait-il la politique de l'O.N.F. ? Je ne le pense pas, en tout cas pas intégralement, mais il répugnait à une action militante trop contestataire, cela ne correspondait pas à son caractère ; il préférait une sensibilisation à long terme »⁸⁵⁴. Thérésien Cadet avait d'ailleurs alerté l'opinion, en 1973 dans *Info nature*, sur les méfaits de l'introduction de certaines espèces. Après sa démission, il est cependant resté un conseiller très écouté de la SREPEN car il avait pressenti très tôt la nécessité de préserver le patrimoine biologique de l'île : « Nous pensons avoir démontré qu'il est urgent d'intervenir pour sauver certaines parties de notre patrimoine biologique. Par notre faute, nous l'avons tellement dégradé qu'une action passive ne suffira plus. Délimiter des aires de végétation, les ériger en réserves biologiques intégrales, ce sera bien, mais insuffisant. Il faudra les protéger, en interdire l'accès à l'homme lui-même, aux animaux. Il sera aussi indispensable d'intervenir pour réparer les erreurs du passé et guérir les plaies c'est-à-dire débarrasser cette végétation des plantes étrangères envahissantes et l'enrichir en espèces devenues rares par suite de leur destruction par l'homme ».

Yves Gomy, comme Thérésien Cadet, fait partie de ceux qui ont orienté la Société vers des articles de fond. Arrivé à la Réunion Comme VAT en 1964, vice-président de l'association en 1972, il quitte l'île juste après la crise de 1973, mais il reste toujours en relation avec les membres de la SREPEN et devient en 2006 président de la Société Entomologique de France.

⁸⁵³ En fait, comme l'explique Joël Dupont, membre actif de l'association, le conseil d'administration avait voté contre la publication de ces articles. Les numéros incriminés ont alors été retirés de la vente pour ne pas déplaire à l'administration préfectorale et au directeur national de l'O.N.F. en visite à La Réunion le 10 mars 1973. Ce n'est que plus tard qu'ils sont parus à nouveau dans un numéro expurgé où il a fallu « supprimer une dizaine de pages, rayer plusieurs lignes » (Assemblée générale du lundi 25 juin 1973).

⁸⁵⁴ Déclaration de Joël Dupont in Serge Chesne et Claire Micheneau, *Thérésien Cadet, botaniste et écologiste, le scientifique aux pieds nus, op. cit.*, p. 79 à 86. Joël Dupont a adhéré à la SREPEN en 1972, puis il s'est impliqué davantage dans l'association en 1978 après un séjour en Aquitaine où il a été proche d'une association de même nature. Malgré quelques points de désaccord avec Thérésien Cadet, il lui rend un grand hommage.

Deuxième période : Une première prise en considération de l'environnement

La deuxième phase débute après le départ de Thérésien Cadet et de ses amis. Gilbert Gérard et Pierre Vidot adhèrent à l'association et deviennent vice-présidents, la présidence étant désormais assurée par Rose May Duchenoy, professeur d'histoire-géographie. Les deux nouveaux vice-présidents sont très engagés dans la vie sociale puisqu'ils sont, entre autres, membres du comité du Progrès⁸⁵⁵. C'est le temps de la prise en compte des problèmes de l'environnement et de l'influence grandissante de Harry Gruchet au poste de secrétaire général.

L'évolution en 1975 se lit dans la transformation de la nature des articles parus dans la revue de la S.R.E.P.N. :

- *Recherche des formes d'énergies nouvelles* de Guy Clergue.
- *Energie propre* de Guy Pignolet⁸⁵⁶

Ces articles sont les premiers réellement axés sur les pratiques environnementales et l'écologie. Dans le même temps les actions, initialement assez rares, se font plus nombreuses à partir de 1976⁸⁵⁷ : « Collaboration avec l'AREP, Articles de presse, Protection de la forêt, Concours des villages fleuris, Concours scolaire, projection de films, etc. ». La S.R.E.P.N. commence à aborder la défense de la nature :

- Sauvegarde des cours d'eau et des étangs endommagés par la pollution domestique et industrielle
- Lutte contre le mazout qui pollue les plages, car les bateaux de passage ont l'habitude de nettoyer leurs cuves au large de l'île
- Destruction des pestes végétales qui envahissent la nature réunionnaise : vigne et avocat marron, ajoncs, galabert, longoses, goyaviers
- Actions pédagogiques afin de faire comprendre l'importance de la nature.

La S.R.E.P.N. mène plusieurs actions de sensibilisation, à l'image de l'opération « Chacun son sac » en 1975.



Fig. 3 : Annonce de l'opération : *JIR*, 19 février 1975, p. 3

⁸⁵⁵ Entretien avec Paul Hoarau fondateur et animateur du Comité du Progrès.

⁸⁵⁶ *Info-Nature* n° 12, p. 5 à 14.

⁸⁵⁷ Elles sont beaucoup plus nombreuses à partir du n° 14 d'*Info-Nature*.

La journée ayant été annoncée dans la presse, 10 000 sacs en plastique sont remis aux automobilistes afin d'y rassembler « boîtes de conserves, papiers gras et autres détritiques »⁸⁵⁸.

Une autre action importante pour la biodiversité est mise en œuvre en avril 1976. La S.R.E.P.N., avec le concours de l'Association des Pêcheurs Artisans de La Réunion, organise une manifestation de protestation contre un concours de pêche sous-marine, amorçant ainsi une action de protection de la faune marine⁸⁵⁹. Le préfet reçoit les deux associations et « s'engage à rechercher les moyens légaux à sa disposition pour interdire à l'avenir de tels concours »⁸⁶⁰.

Le compte rendu de l'assemblée générale de la S.R.E.P.N. tenue le 24 juin 1976⁸⁶¹ confirme le changement d'orientation ; il indique aussi que la subvention du département a été réduite à 10 000 F (soit le cinquième de la précédente). Ces restrictions ont pour conséquence l'instauration d'une seule parution annuelle d'*Info-Nature* et une modification du fonctionnement de la société. Fait significatif, le Préfet, qui figurait en tête des membres d'honneur, est remplacé par le président du Conseil général⁸⁶².

Harry Gruchet contestait les pratiques de l'O.N.F., car sa connaissance de la faune réunionnaise lui avait montré que de nombreuses espèces animales étaient en voie d'extinction. Né en 1931 à Piton Saint-Leu, Harry Gruchet licencié de sciences naturelles à la Sorbonne est ingénieur à l'ORSTOM (Office de Recherche Scientifique et Technique Outre-mer) et il coordonne la lutte contre le paludisme à Madagascar. Il devient Conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Saint-Denis entre 1962 et 1990⁸⁶³. Dans les années 70, la quasi-disparition du *tuit-tuit*, oiseau endémique chassé de son territoire par les forêts de cryptomeria, renforce sa conviction qu'il faut protéger la forêt endémique. L'engagement d'Harry Gruchet met en lumière la complexité du choix entre respect de la biodiversité et soutien à l'économie. Jacques Loughon, observateur avisé des problèmes agricoles⁸⁶⁴, illustre cette difficulté dans un article de 1982 : il y fait remarquer qu'il faudrait 120 000 ha de bonnes forêts pour fournir les 60 000 mètres cubes de bois importés chaque année. Mais l'île ne compte que 35 000 ha de forêts exploitables. Or un hectare de tamarin peut donner au maximum 100 mètres

⁸⁵⁸ L'opération était inspirée d'une manifestation analogue en métropole. Annonce de la journée : *JIR*, 19 février 1975, p. 3. Journée « Chacun son sac » le 23 février : *JIR*, 24 février 1975.

⁸⁵⁹ Compte rendu d'action dans *Le Progrès*, 3 mai 1976, p. 1 et 4.

⁸⁶⁰ *Id.*, p. 4.

⁸⁶¹ *Info-Nature* n° 14.

⁸⁶² Et les maires de Saint-Denis et Saint-Pierre. La liste sera complétée deux ans plus tard par deux membres de l'institut les professeurs Monod et Aubreville.

⁸⁶³ Le nom d'Harry Gruchet est associé à une espèce endémique disparue, le hibou des Mascareignes, dont les ossements ont été répertoriés en 1994.

⁸⁶⁴ Jacques Loughon est, en 1970, professeur de français au lycée Leconte de Lisle, avant de devenir agriculteur sur sa propriété des hauts de l'Ouest. Au fil des jours il a écrit plus de 2500 chroniques parues dans différents journaux.

cubes de bois de sciage en un siècle alors que le cryptomeria, introduit en 1950, produit le double en seulement 50 ans⁸⁶⁵.

Nous sommes ici au cœur du débat entre développement économique et respect de l'environnement, et ce débat ne peut être tranché que par une décision politique. C'est la raison pour laquelle nous verrons qu'au même moment des militants de la S.R.E.P.N. décident de privilégier l'action politique.

En 1977, dans le numéro 15 de la revue de l'association, le changement est visible. On peut lire alors : « Les questions d'écologie et d'environnement prennent de l'importance à La Réunion ces derniers mois et cela explique que ce numéro est un peu spécialisé sur l'environnement réunionnais »⁸⁶⁶.

Troisième période : Protection de l'environnement

Un troisième temps s'ouvre et la mutation se confirme lors de l'assemblée générale du 16 juin 1978⁸⁶⁷ qui invite les candidats aux élections législatives⁸⁶⁸ à préciser leur programme écologique ; seuls deux candidats répondent, le docteur Pierre Lagourgue et Albert Ramassamy⁸⁶⁹. Cette période s'affirme fin 1979, sous la présidence de Bernadette Ardon, lorsque la S.R.E.P.N. reçoit l'agrément⁸⁷⁰ pour la protection de l'environnement et peut désormais se porter partie civile dans certains conflits. L'assemblée générale du 22 juin 1979 prend clairement parti pour la création de réserves forestières et marque une nette impatience vis-à-vis de la gestion des forêts par l'O.N.F.

Une page se tourne lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 1980 : la S.R.E.P.N. devient SREPEN, Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de l'**Environnement**. Le compte rendu de l'assemblée générale publié dans *Info-Nature* relève que « la modification des statuts a permis une mise à jour des textes organisant la vie de

⁸⁶⁵ 5000 ha de tamarin, 15 000 ha de bois de couleur des hauts, 15 000 ha de bois de couleur des bas et 2200 ha de cryptomerias. Article de Jacques Lounnon, *JIR* du 15 décembre 1982.

⁸⁶⁶ *Info-Nature* n° 15, p. 4.

⁸⁶⁷ *Info-Nature* n° 16.

⁸⁶⁸ Les principaux candidats aux législatives sont, dans la première circonscription, Michel Debré contre Bruny Payet et Wilfrid Bertile ; dans la seconde, Jean Fontaine contre Paul Vergès, Albert Ramassamy et Jean-Baptiste Ponama ; dans la troisième, Pierre Lagourgue contre Élie Hoarau, Marcel Cerneau et Jean-Claude Fruteau.

⁸⁶⁹ Michel Debré, qui n'a pas répondu, écrit en 1976 dans *Une politique pour La Réunion*. Paris : Plon, 1974 : « En pays tropical, la végétation ne demande qu'un peu de terre et un peu d'eau pour transformer une rue, un quartier... », tout en expliquant que « l'environnement est un grand souci. Cette règle vaut à La Réunion comme ailleurs, mais elle doit être suivie avec une particulière volonté de réussir ».

⁸⁷⁰ « L'agrément des associations n'est pas inscrit dans les textes de 1901, il résulte de pratiques plus récentes propres à certains ministères. Il constitue une forme de relation privilégiée que le ministère souhaite entretenir avec telle ou telle association. Certains agréments sont la condition d'accès aux subventions, d'autres augmentent la capacité juridique de l'association ». *La gazette des communes des départements et des régions*, n° 16, *La vie associative*, 19 juin 2006, p. 220. L'association a reçu l'agrément par arrêté du 27 fév. 1979 : *Info-Nature* n° 17.

l'association ». Le mot « société » disparaît de la revue et l'accent est mis sur la défense et la protection de l'environnement dans des articles sur *Environnement en milieu urbain*, *Problèmes de l'environnement*, *Assainissement et environnement*, *Education et environnement*...

Les interventions se multiplient alors pour la défense du littoral, de la forêt de l'Etang-Salé, l'instauration de réserves naturelles et les plaintes en justice sont nombreuses. Dans le même temps, les relations avec d'autres associations s'organisent et l'on voit en particulier pour la première fois une collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques se mettre en place. Deux ans plus tard, une action est menée avec les Francs et Franches Camarades, entérinant un changement considérable d'orientation de la SREPEN qui était jusque-là exclusivement liée à l'AREP.

L'association se fait plus revendicative et, constatant que le dossier de la création des réserves forestières est enlisé, elle lance une pétition qui recueille 1073 signatures⁸⁷¹. La conversion de la société savante en association de défense de l'environnement est actée à l'assemblée générale du 6 juin 1983⁸⁷² orientée sur *l'environnement, le débat énergétique, l'amélioration du cadre de vie*.

La SREPEN a désormais des relations suivies avec le C.E.S.R.⁸⁷³, la D.D.E., la D.D.A.S.S., et toutes les instances régionales : le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement, la délégation régionale au tourisme, l'agence d'urbanisme, la commission des sites et tous les organismes en relation avec l'environnement.

L'association note que « le nouveau directeur de l'O.N.F. semble favorable à une politique de protection et une meilleure approche et gestion de la forêt réunionnaise »⁸⁷⁴. L'assemblée générale du 24 juin 1984 constate avec satisfaction que « neuf projets de réserves sont en cours de réalisation »⁸⁷⁵. En 1985 la SREPEN travaille en concertation étroite avec le Conseil régional et signale que les rapports avec la commission de l'environnement de ce nouveau conseil sont excellents⁸⁷⁶.

L'évolution de la SREPEN vers la participation à la gestion de l'environnement est terminée et connaît peu de changement jusqu'à nos jours, la présidence étant d'ailleurs encore actuellement assurée par Bernadette Ardon qui, phénomène exceptionnel⁸⁷⁷, a succédé à deux autres femmes à la présidence. Très liée au monde associatif, en particulier à l'AROF et à la

⁸⁷¹ *Info-Nature* n° 18, p. 11, avec une priorité pour la création de réserves à Saint-Philippe, Bébour, La Roche Ecrite, la Grande Chaloupe, le Volcan, les Cirques.

⁸⁷² *Info-Nature* n° 20 quatrième trimestre 1983.

⁸⁷³ Conseil Economique et Social de La Réunion.

⁸⁷⁴ *Info-Nature* n° 20, p. 10.

⁸⁷⁵ *Info-Nature* n° 21.

⁸⁷⁶ *Info-Nature* n° 22.

⁸⁷⁷ Avant 1980, si l'on excepte l'U.F.R., association de femmes, dirigée successivement par Isnelle Amelin puis Huguette Bello, seule l'ARAJUFA a été présidée, à sa création en 1969, par Louise Hanon.

Ligue des Droits de l'Homme, elle est également administratrice de la caisse régionale de Crédit agricole et membre du CRES⁸⁷⁸.

Il faut rappeler ici rapidement l'action du docteur Gilbert Gérard, vice-président de l'association au début de la deuxième période et multi militant associatif. Proche de l'U.D.F. et de Pierre Lagourgue il est né en 1937 à Saint-Denis. Médecin en microbiologie, immunologie, hématologie, il est responsable du centre de transfusion sanguine de 1969 à 1992⁸⁷⁹. Il est membre fondateur et président, à partir de 1974, de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Réunionnais ainsi que de l'Association pour la sauvegarde du littoral à partir de 1979. Il aide l'UCOR⁸⁸⁰ à renaître en 1978. Il est connu pour sa lutte décisive pour le désenclavement aérien de La Réunion, menée à la tête d'Echanges Sans Frontières à partir de 1978. Le succès d'E.S.F. a permis de démocratiser considérablement les liaisons aériennes à destination de l'Europe et de l'océan Indien.

A la même époque, de nombreux membres ou sympathisants de la SREPEN se sont lancés encore plus ouvertement que le docteur Gilbert Gérard dans le combat politique. Sans aborder directement la place des écologistes dans l'histoire immédiate de La Réunion nous allons évoquer les parcours de deux militants politiques pour illustrer l'évolution de la SREPEN et son rôle de catalyseur pour l'engagement dans l'écologie politique.

Philippe Berne⁸⁸¹ né en 1939 à Lyon, agrégé de biologie, est VAT au lycée Roland Garros en 1966. A partir de 1983 il est Vice-président de l'Assemblée régionale chargé de l'aménagement et de l'environnement. Il coordonne la réalisation du Parc Marin⁸⁸² et de l'Association Réunionnaise d'Aquaculture. Premier vice-président de l'Agence pour l'observation de La Réunion, l'aménagement et l'habitat, il s'engage pour que les Hauts de l'île soient classés Parc Naturel. C'est un cadre du P.C.R., avec lequel il a soutenu l'idée de développement durable, mais proche de la SREPEN, il est resté en relation constante avec cette dernière, en particulier pour la création des parcs nationaux.

Guy Clergue suit une voie différente en participant à la création de l'écologie politique, inexistante lors de la naissance de la SREPEN. Né en 1927 à Saint-Denis, il est ingénieur météorologue en 1949. Après l'Afrique et la métropole, il est nommé à La Réunion en 1969. Il commence alors sa vie de militant associatif en participant à la fondation, en 1970, du Club des Amis des bêtes⁸⁸³ puis de la SREPEN. Il s'investit dans l'écologie politique,

⁸⁷⁸ La Chambre Régionale de l'Économie Sociale de La Réunion, C.R.E.S.R., réunit depuis 2002 des coopératives, des mutuelles, des sociétés d'assurance à caractère mutuel, des associations et des fédérations. Sont représentés : La Mutualité de La Réunion, la BRED, l'AREP, le CEMEA, le Crédit Agricole, l'Association pour la Promotion en milieu Rural, la MAIF, la MAAF, la Coopérative Ouvrière de La Réunion. La CRES regroupe 3500 structures et 15 000 salariés.

⁸⁷⁹ Il participe à la découverte d'un groupe sanguin rare, le phénotype Réunion.

⁸⁸⁰ Union des Consommateurs de La Réunion.

⁸⁸¹ Entretien avec Philippe Berne.

⁸⁸² Association loi de 1901 qu'il préside.

⁸⁸³ *JIR*, 19 janvier 1971, p. 6, ce club devient rapidement la S.P.A.

en fondant en 1980 Nature et Progrès Réunion qu'il préside jusqu'en 1992. Puis, lors des législatives de 1981, il est suppléant de Marcel Boissier, maire de la Plaine des Palmistes, proche du parti socialiste et sensible à l'écologie. Il est également, avec Adrien Bédier⁸⁸⁴, membre fondateur et président, à partir de 1981, d'Écologie Réunion. Sous son impulsion, Ecologie Réunion défend la notion de développement préférable. Il est décédé en octobre 2012.

Membres actifs de la SREPEN ou sympathisants impliqués en politique, tous ont contribué à l'évolution très rapide des politiques environnementales⁸⁸⁵. Malgré des différences, il n'y a jamais eu d'opposition réelle entre eux⁸⁸⁶, ce qui a permis à l'association de prendre part aux projets de gestion des forêts et des lagons et à la régénéscence de l'écosystème.

La première action d'envergure a été la participation à la constitution de réserves forestières. Une petite réserve de 20 ha avait été créée par l'O.N.F. en 1958 dans la forêt de Mare Longue à Saint-Philippe. Mais il faut attendre le 28 août 1981 pour qu'elle soit agrandie. A partir de 1982, la SREPEN, l'O.N.F., l'Université et le Muséum d'histoire naturelle impulsent la création de plusieurs réserves progressivement mises en place dès 1985 : 11 réserves biologiques et deux réserves naturelles à Saint-Philippe et à la Roche écrite. C'est à partir de cette structure que le Parc national des Hauts prend naissance dès 1992 à la suite d'une réflexion à laquelle la SREPEN est associée⁸⁸⁷. Devenu le 5 mars 2007 le 9^e parc national français, « le Parc national de La Réunion » englobe les deux réserves naturelles existantes et couvre 42 % de la surface de l'île et 94 % de la biodiversité (soit plus des 4/5 de celle des Mascareignes). Depuis le 1^{er} août 2010 sa « zone cœur » est inscrite au patrimoine mondial sous l'appellation « Pitons cirques et remparts de l'île de la Réunion ».

La seconde action importante pour protéger la biodiversité commence dès 1976. A la suite de l'intervention victorieuse menée contre un concours de pêche sous-marine, débute, à partir de 1980, une réflexion approfondie qui débouche sur un colloque sur l'environnement corallien. En 1994, la création d'une association est envisagée et le Parc Marin⁸⁸⁸ voit le jour le 17 juillet 1997. Cette association réussit à gérer, tant bien que mal, avec des éco gardes qui n'ont pas d'autorité légale, une partie du littoral. Enfin en février 2007, l'État prend le relais et crée la Réserve nationale

⁸⁸⁴ Décédé en juillet 2013.

⁸⁸⁵ Un autre acteur de l'écologie politique à La Réunion, Jean-Pierre Espéret, est arrivé comme VAT à La Réunion en 1971. Il quitte l'île momentanément puis devient, au milieu des années 90, membre de la SREPEN. Longtemps proche du Parti Socialiste, il a rejoint les Verts à La Réunion, puis il prend ses distances au début des années 2000 en participant à la municipalité socialiste de Saint-Denis. Toujours intéressé par la protection de la nature, il fait partie de la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion.

⁸⁸⁶ Thérésien Cadet, après son départ de l'association, est resté un conseiller très écouté et les membres de la SREPEN engagés en politique, souvent dans des partis opposés, se sont parfaitement entendus pour améliorer la protection de l'environnement.

⁸⁸⁷ Bernadette Ardon et Philippe Berne sont membres du conseil d'administration du Parc.

⁸⁸⁸ Association présidée par Philippe Berne.

marine de La Réunion sur 40 km de côtes entre Saint-Paul et l'Etang-Salé, avec des zones de protection intégrale.

La contribution de la SREPEN à la mise en place du nouveau visage de La Réunion est importante, mais les résultats, s'ils sont spectaculaires, ne doivent pas occulter les problèmes qui subsistent et ceux qui apparaissent en raison de ces remaniements de l'écosystème insulaire. En premier lieu l'équilibre de la flore et de la faune locale est toujours menacé par l'incohérence entre les mesures prises et la force du système économique. Bien que la lutte contre les pestes végétales soit menée depuis le milieu des années 70, la liste des végétaux importés s'allonge. Plus de mille pestes végétales exogènes sont répertoriées et des centaines d'espèces nouvelles sont commercialisées⁸⁸⁹. L'herbe de la pampa, introduite il y a quelques années comme plante d'ornement, a colonisé récemment les sols, car elle diffuse des millions de graines emportées par le vent. L'O.N.F. a lancé une campagne d'arrachage sur son domaine, et échange contre cinq plantes endémiques les plantes appartenant aux particuliers⁸⁹⁰. Cependant cette lutte est vouée à l'échec, car les importateurs distribuent toujours cette plante d'ornement.

La préservation de la faune endémique est également une bataille sans fin, car les importations d'animaux sont en augmentation constante et aujourd'hui des sangliers, des oiseaux, des reptiles s'égarent dans la campagne réunionnaise. Nous avons été impressionnée lors d'un entretien avec un importateur de NAC⁸⁹¹. Ce dernier nous a expliqué qu'il avait été effaré de constater que ses clients professionnels étaient incapables de lui fournir un inventaire des serpents égarés (dont des pythons et des boas). Pour cette raison, il a cessé ses importations... Mais d'autres n'ont pas ses scrupules !

En second lieu, toutes les conséquences de la création de parcs naturels, sur près de la moitié de la superficie de l'île, n'ont pas été clairement évaluées. On trouve dans ces parcs, ou à proximité, des territoires agricoles et un environnement urbain et industriel peu compatible avec la conservation absolue de la nature. Jacques Lougnon avait fait remarquer dès 1982 qu'« en voulant trop protéger la forêt on arrive à ce résultat paradoxal de lui nuire et qu'une forêt sans hommes peut devenir totalement improductive ». Il est possible que dans l'avenir on soit obligé d'étendre ce constat à l'ensemble des territoires où la protection des espèces endémiques peut se révéler préjudiciable à l'activité humaine ; le nouvel équilibre de l'écosystème qui se met en place depuis la création des Parcs nationaux est parfois difficile à gérer⁸⁹².

⁸⁸⁹ Source O.N.F.

⁸⁹⁰ Cette espèce envahissante est très favorable à la prolifération des rats et elle facilite la propagation des incendies.

⁸⁹¹ Les nouveaux animaux de compagnie.

⁸⁹² On peut citer la recrudescence récente des attaques de requins sur le littoral qui provoque des polémiques sur la réserve naturelle et des conflits avec les pêcheurs, le tourisme et les surfeurs. On peut citer également les conflits avec les agriculteurs et les éleveurs installés dans le Parc National.

L'espace naturel est donc en mutation, mais en ce début du XXI^e siècle qui connaît une profonde transformation de la vie sociale, la SREPEN change aussi considérablement. Cette association ancienne bénéficie d'un ancrage solide, mais elle n'est plus la seule à intervenir sur les questions d'environnement. Le poids du secteur associatif est devenu impressionnant et des dizaines d'associations ont des objectifs en relation avec l'environnement⁸⁹³. La SREPEN pour sa part n'a plus beaucoup de points communs avec son ancêtre, la S.R.E.P.N. :

- l'étude de la nature ne fait plus partie de ses statuts.
- la contestation n'est plus un objectif central.
- elle s'est en quelque sorte institutionnalisée, car elle est une composante importante du C.C.E.E.⁸⁹⁴ et elle entretient des relations suivies avec les instances électives ou administratives de La Réunion.
- elle est omniprésente dans les conflits juridiques concernant l'environnement.
- d'anciens militants ont essaimé dans différents partis politiques, écologiques ou traditionnels et ils relaient souvent l'esprit de la SREPEN dans la vie publique.

En définitive, bien que les enjeux du développement et de l'aménagement du territoire soient essentiellement du ressort du politique, la SREPEN est devenue, sur un temps très court, un partenaire privilégié pour l'élaboration des politiques publiques.

⁸⁹³ On comptait une centaine d'associations actives dans les années 70 alors qu'il s'en crée un millier chaque année aujourd'hui. Déjà, en 1994, 904 associations réunionnaises étaient enregistrées au J.O. des associations.

⁸⁹⁴ Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement.